



DEPARTEMENT DE LA VIENNE
ARRONDISSEMENT DE MONTMORILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ, Le Vingt Huit Août à 20 Heures 30,
Le Conseil Municipal de la Commune de Genouillé s'est réuni en session ordinaire, sous la
présidence de Monsieur Jean-Guy VALETTE, Maire

Nombre de membres

En exercice	13
Présents	10
Votants	11

Présents : BOLLE Marie-Claire, BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc,
GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MASSON Dany, MORISSET Florian, VALETTE Jean-Guy.

Excusés : NIQUET Sandra, MORIN Jacques, TEXERAUD Patrice.

Pouvoirs : MORIN Jacques à MORISSET Florian.

Secrétaire de séance : BRETON Marc.

DÉLIBÉRATION N°2025-37- Adhésion à l'Agence des Territoires de la Vienne

Vu le code général des collectivités territoriales;

Vu les statuts de l'Agence des Territoires de la Vienne;

Vu la délibération annuelle de l'Assemblée Générale de l'Agence des Territoires de la Vienne
portant sur la tarification des adhésions et des services proposés;

Vu le projet de la nouvelle convention d'adhésion à l'Agence des Territoires de la Vienne,

Considérant la nécessité de modifier l'actuelle convention d'adhésion à l'AT86 afin d'y
intégrer les nouvelles conditions générales;

Il est donc proposé d'accepter cette nouvelle convention d'adhésion ainsi que ses conditions
générales afin de continuer à bénéficier des services de l'AT86.

Après avoir pris connaissance des différents documents fournis par L'Agence des Territoires
de la Vienne, le Conseil Municipal est invité à se prononcer par délibération sur ces
documents.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et voté,

DÉCIDE :

-d'approuver la nouvelle convention d'adhésion à l'Agence des Territoires de la Vienne à
compter du 1^{er} Janvier 2026,

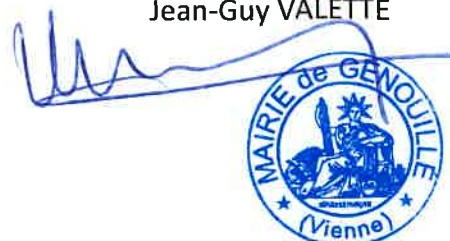
-d'approuver ses nouvelles conditions générales,

-d'autoriser le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Pour extrait conforme au registre,
A Genouillé, le 29 Août 2025

La secrétaire de séance
Marc BRETON

Le Maire
Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20250828-D37_2025-DE
Reçu le 01/09/2025